



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

ADHESION – COTISATION à la Confédération Paysanne de l'Yonne 2020

Raison Sociale :

Productions de l'exploitation :

Si vous êtes plusieurs à cotiser sur l'exploitation merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées du ou des cotisants supplémentaires.

• Nom : Nom :
Prénom : Prénom :
Adresse : Adresse :
Code postal : Commune : Code postal : Commune :
Tél : Tél :
Courriel : Courriel :

⇒ Cotisation de base pour 1 adhérent → = 75 €

⇒ Ajouter 30€ par cotisant supplémentaire =

• Céréales / polyculture élevage : Nombre d'hectares..... X 1€ =.....
• Arboriculture / Maraîchage : Nombre d'hectares..... X 5€ =.....
• Vigne : Nombre d'hectares..... X 10€ =.....
Total :

Nouveau total :

• ou Adhésions forfaitaires

- Apiculteur 70€
- Cotisant solidaire MSA 60€
- Retraité 70€
- En cas de difficultés, adhésion forfaitaire exceptionnelle 50€

A ce bulletin complété, joignez votre chèque libellé à l'ordre de la « Confédération Paysanne de l'Yonne »

Merci d'adresser le tout au Trésorier :

Jean François GROS
Confédération Paysanne de l'Yonne
Les Chailloux 89113 GUERCHY
Tél : 06 11 90 35 10 / 03 86 73 73 33

Cocher cette case si vous désirez recevoir un justificatif

La première adhésion donne droit à un an d'abonnement gratuit au mensuel Campagnes Solidaires

Pascal Rouger 23 rue de Champlys 89000 AUXERRE Tel. 06 86 20 41 39

confederationpaysanne89@gmail.com - www.confederationpaysanne.fr